

Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière



**UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON**

Faculté d'administration

Rapport annuel

2016-2017

Soumis au Sénat académique par :

Tania Morris, Titulaire

Table des matières

1. Mandat de la Chaire et objectifs pour l'année universitaire 2016-2017	4
1.1 Mandat de la Chaire	4
1.2 Objectifs pour l'année universitaire 2016-2017	4
2. Bilan pour l'année universitaire 2016-2017	5
2.1 Activités de recherche et développement	5
2.1.1 Initiation de projets de recherche et projets en cours	5
2.1.2 Activités de diffusion	5
2.1.3 Demandes de financement	6
2.2 Ressources humaines	7
2.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté	7
2.3.1 Conférences	7
2.3.2 Autres activités ou contributions	8
3. Objectifs pour l'année 2017-2018	8
3.1 Activités de recherche, diffusion et financement	9
3.2 Ressources humaines	9
3.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté	10
Annexe 1 : Description du projet portant sur la littératie financière des Canadiens	13
Annexe 2 : Description du projet de recherche portant sur la prévision des rendements boursiers	19
Annexe 3 : Description du projet de recherche portant sur les femmes entrepreneures du Nouveau-Brunswick et l'utilisation du leadership relationnel dans la gestion de leur trésorerie	20
Annexe 4 : Communiqué de presse - Les contrats à terme (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)	22
Annexe 5 : Communiqué de presse - Le crédit institutionnel aux PME (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)	23

Annexe 6 : Communiqué de presse – La vision d'une compagnie publique internationale (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)	24
Annexe 7 : Communiqué de presse – Les méthodes de gestion et des risques d'une institution financière (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton).....	25
Annexe 8 : Communiqué de presse – Concours de simulation boursière (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton).....	26

1. Mandat de la Chaire et objectifs pour l'année universitaire 2016-2017

1.1 Mandat de la Chaire

Compte tenu des objectifs poursuivis dans les documents constitutifs de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, la mission de la Chaire est la suivante : « La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études portant sur des problématiques actuelles dans le domaine financier ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes ».

1.2 Objectifs pour l'année universitaire 2016-2017

Les objectifs de la Chaire pour l'année universitaire 2016-2017 étaient d'accroître l'avancement des connaissances dans le domaine de la finance tout en offrant un rayonnement de la Chaire dans sa communauté.

Ces objectifs étaient les suivants :

- Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours.
- Effectuer des demandes de financement.
- Favoriser la participation des étudiants et des étudiantes aux activités de recherche et de développement reliées au domaine financier.
- Effectuer des activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littérature financière au sein de la population étudiante et de la communauté.

2. Bilan pour l'année universitaire 2016-2017

2.1 Activités de recherche et développement

2.1.1 Initiation de projets de recherche et projets en cours

1. Projet de recherche portant sur la mesure de la littératie financière des Canadiens et de l'amélioration du niveau de littératie financière^{1, 2}.
2. Projet de recherche portant sur la prévision des rendements boursiers^{3, 4}.
3. Projet de recherche sur la gestion des flux de la trésorerie et le leadership relationnel^{5, 6}.
4. Projet de recherche sur la gouvernance d'entreprise⁷.

2.1.2 Activités de diffusion

Publications arbitrées

Deschênes, S., Morris, T., Bouaziz M., Rojas M., et Guihur I., 2017, Écart de rémunération, création de valeur et caractéristiques du conseil d'administration, *Revue Française de gouvernance d'entreprise, RFGÉ*, p.9-32.

Communications arbitrées sans les actes

Morris, T., Koffi, V., et Nomo, T.S. Les femmes entrepreneures du Nouveau-Brunswick utilisent-elles le leadership relationnel dans la gestion de leur *cash-flow*? : Une étude de cas exploratoire. *Colloque 620, 85e Congrès de l'Association francophone pour le savoir*, Montréal, Canada, du 10 au 11 mai 2017.

Koffi, V., Morris, T., Nomo, T.S. et Ghali-Zaiane, S. Quels comportements de leadership pour les femmes et les hommes chefs de PME du Nouveau-Brunswick? Une étude comparative par le genre. *Colloque 620, 85e Congrès de l'Association francophone pour le savoir*, Montréal, Canada, du 10 au 11 mai 2017.

¹ En collaboration avec Vivi Koffi, Jean-Pierre Booto et Sylvie Berthelot.

² Voir l'annexe 1 pour une description du projet.

³ En collaboration avec Jules Comeau.

⁴ Voir l'annexe 2 pour une description du projet.

⁵ En collaboration avec Vivi Koffi et Serge Theophile Nomo.

⁶ Voir l'annexe 3 pour une description du projet.

⁷ En collaboration avec Hamadou Boubacar et Amos Sodjahin.

Publications à soumettre

Morris, T. Comeau, J., Le réseau de neurones et l'utilisation des pseudo probabilités pour faire la sélection de titres.

Morris, T., Boubacar, H., Insider Trading Preceding Corporate News Revealed In Press Release: A Canadian Study.

2.1.3 Demandes de financement

Détentric	Titre du projet de recherche	Org.	Prog.	Montant demandé	Montant obtenu
Tania Morris, Vivi Koffi, Jean-Pierre Booto et Stéphanie Maillet	How to Get New Brunswickers to Develop Healthy Financial Behaviours	CRSH	Développement Savoir	75 000 \$	0 \$
Tania Morris	How to Get New Brunswickers to Develop Healthy Financial Behaviours	Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Placement carrière été 2017	3 000 \$	0 \$
Tania Morris, Vivi Koffi, Jean-Pierre Booto et Stéphanie Maillet	Améliorer le niveau de littératie financière des Néo-Brunswickois afin de favoriser le développement économique de la province	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail		140 000 \$	En attente

2.2 Ressources humaines

- Au cours de l'année 2016-2017, la Chaire a embauché et supervisé un étudiant à temps plein pour la session estivale afin de travailler sur divers projets de recherche.
- Dans le cadre de ses recherches, la Chaire s'engage dans plusieurs projets impliquant plusieurs professeurs de la Faculté dont Vivi Koffi, Hamadou Boubacar, Jean-Pierre Booto, Amos Sodjahin, Stéphanie Maillet et Jules Comeau. Aussi, la Chaire collabore avec certaines personnes de l'externe.

2.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté

2.3.1 Conférences

Titre de l'événement	Date	Participants
Vidéoconférence offerte par la Bourse de Montréal : Les contrats à terme et les options ^{8,9}	Novembre 2016	<ul style="list-style-type: none">• Joanne Elkaim, MBA, Directrice, Dérivés sur titres à revenus fixes à la Bourse de Montréal
Conférence : Le crédit institutionnel aux PME ¹⁰	Novembre 2016	<ul style="list-style-type: none">• David Michaud, Directeur de succursale pour la Banque Nationale
Conférence : La vision d'une compagnie publique internationale ^{11,12}	Mars 2017	<ul style="list-style-type: none">• Denis Larocque, Président et chef de la direction (CEO) chez Major Drilling
Conférence : Les méthodes de gestion et des risques d'une institution financière ^{13,14}	Avril 2017	<ul style="list-style-type: none">• Sylvain Fortier, Chef des risques et des finances chez UNI,• Jolaine-Amélie Kenny, Conseillère en gestion des risques chez UNI• Stéphane Breau, Conseiller en gestion des risques chez UNI.

⁸ En collaboration avec l'ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal.

⁹ Voir l'annexe 4 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹⁰ Voir l'annexe 5 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹¹ En collaboration avec le Centre de gestion financière.

¹² Voir l'annexe 6 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹³ En collaboration avec le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat.

¹⁴ Voir l'annexe 7 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

2.3.2 Autres activités ou contributions

- Représentante des professeurs pour l'Atlantic School of Business (ASB) (année universitaire 2016-2017).
- Organisation d'un concours de simulation de négociation sur actions pour les étudiants et les étudiantes des trois campus (année universitaire 2016-2017)¹⁵.
- Invitée dans le cours ADMN2220-Entrepreneuriat, pour enseigner la section financière du plan d'affaires (Automne 2016).
- Membre du comité de retraite de l'Université de Moncton (année universitaire 2016-2017).
- J'ai appuyé les efforts de la Chaire quant à la formation des CFA¹⁶ et des CFP¹⁷ afin d'assurer une visibilité auprès de ses associations (exemple : interventions dans les classes).
- Révision d'un article pour : *Management Research Review* (printemps 2017).
- Contribution financière au 28^e colloque des jeunes chercheuses et chercheurs de la FESR (Hiver 2017).
- Participation à l'organisation d'un colloque à l'ACFAS 2017 : Entrepreneuriat féminin, leadership et pratiques de gestion : quels enjeux pour l'inclusion financière des femmes (Printemps 2017).

3. Objectifs pour l'année 2017-2018

Les objectifs de la Chaire pour l'année universitaire 2017-2018 sont similaires à ceux de l'année universitaire 2016-2017 et servent aussi à accroître l'avancement des connaissances dans le domaine de la finance tout en offrant un rayonnement de la Chaire dans sa communauté.

Les objectifs en ce qui a trait aux activités pour l'année universitaire 2017-2018 sont exposés ci-dessous.

¹⁵ Voir l'annexe 8 pour l'annonce parue dans l'Hebdo Campus de l'Université de Moncton.

¹⁶ Chartered Financial Analyst

¹⁷ Certified Financial Planner

3.1 Activités de recherche, diffusion et financement

- **Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours**

Pour ce qui est des projets de recherche en cours, un d'entre eux est à l'étape de soumission, un est à l'étape de finalisation de l'article, un est à l'étape de rédaction, et l'autre projet n'est pas encore commencé. L'objectif pour 2017-2018 serait par conséquent de continuer à faire avancer ces projets. Notons aussi que certains de ces projets permettront la publication de plusieurs articles et de participer à des activités de diffusion.

- **Financement**

Accorder une attention toute particulière aux demandes de financement. Des demandes seront effectuées auprès des instances ou des organismes dont les objectifs de financement concordent avec les axes de développement de la Chaire.

3.2 Ressources humaines

La Chaire a comme objectif de favoriser la participation des étudiants et des étudiantes aux activités de recherche et de développement reliées au domaine financier. C'est dans cet objectif que je prévois embaucher des assistants de recherche et diriger des étudiants et des étudiantes dans le cadre du programme de M.Sc. (gestion) en finance.

- **Assistanat de recherche**

Afin de permettre aux étudiants et aux étudiantes de travailler sur divers projets de recherche, de les intéresser à la gestion financière et de contribuer à leur formation, je prévois faire l'embauche d'étudiants et d'étudiantes à titre d'assistant de recherche. Par le passé, j'ai embauché plusieurs assistants de recherche pendant l'année universitaire et pendant la session estivale. L'embauche d'étudiants et d'étudiantes à temps plein pendant la session estivale s'est faite dans le cadre du programme coopératif de la

Faculté d'administration, du programme SEED et du programme « Emplois été Canada ». Aussi, au cours des prochaines années, je vais mettre tout en œuvre pour embaucher un étudiant ou une étudiante à temps plein pendant la session estivale à titre d'assistant de recherche dans les bureaux de la Chaire en profitant des différents programmes offerts. Enfin, je vais continuer à embaucher des étudiants ou des étudiantes à temps partiel pendant l'année universitaire avec les subventions de la FESR, les budgets de la Chaire et autres sources de financement.

- **Diriger des étudiants et des étudiantes dans le cadre du M.Sc. (gestion) en finance**

Je prévois aussi profiter du nouveau programme de M.Sc. en finance pour augmenter le niveau de publication de la Chaire. J'espère diriger au moins deux étudiants et étudiantes par année et les soutenir dans la publication d'articles scientifiques et dans l'obtention de financement. Ce nouveau programme cadre parfaitement avec les objectifs de la Chaire de favoriser la participation des étudiantes et des étudiants aux activités de recherche du domaine financier. À cet effet, j'ai déjà accepté de diriger un étudiant qui a fait une demande au programme M.Sc. (gestion).

3.3 Activités permettant de susciter un intérêt accru pour la littératie financière au sein de la population étudiante et de la communauté

- Organiser des conférences et des tables rondes auxquelles seront invités les étudiants et les étudiantes, la communauté universitaire et la communauté de façon générale. Je prévois faire au moins deux conférences par session. Ces conférences permettront de favoriser l'échange d'informations avec les entreprises acadiennes et francophones et susciteront un intérêt pour le domaine financier chez la population universitaire.

- Collaborer avec la Bourse de Montréal afin d'organiser des conférences et d'encourager les étudiants et les étudiantes à participer au concours de simulation sur options en offrant un prix pour les meilleures performances obtenues par les étudiants et les étudiantes de l'Université de Moncton. Encore une fois, ces activités permettront de susciter l'intérêt des étudiants et des étudiantes pour le domaine financier et leur donneront une expérience pratique non négligeable qui sera valorisée par d'éventuels employeurs.

- Animer la chronique économique à l'émission l'Éveil de Radio Canada afin de faire rayonner la Chaire et l'Université dans la communauté.

- Collaborer avec le comité de finance, le Centre de gestion financière et l'ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal de l'Université de Moncton afin de supporter les initiatives des étudiants et des étudiantes dans leurs échanges avec le monde des affaires.

- Organiser des simulations boursières pour les trois campus de l'Université de Moncton afin de promouvoir les études dans la discipline en finance.

- Offrir des Bourses de mérite pour encourager les étudiants et les étudiantes à effectuer leur CFA¹⁸ ou leur CFP¹⁹ afin d'assurer une visibilité auprès de ces associations.

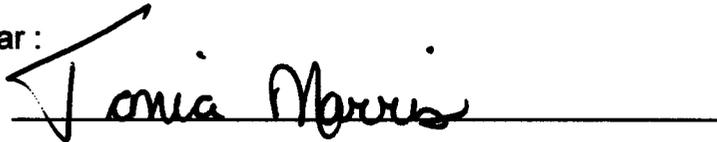
- Effectuer des visites dans les écoles secondaires afin de promouvoir la discipline finance et la Faculté d'administration.

¹⁸ Chartered Financial Analyst

¹⁹ Certified Financial Planner

- Collaborer avec la professeure du cours d'entrepreneuriat afin d'offrir un support pour la section financière du plan d'affaires et de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'expérimenter les états financiers dans un projet concret.
- Collaborer avec les autres centres de la Faculté tels que le CARDE et le Centre de commercialisation internationale pour coordonner des activités d'enseignement, consolider les expertises qui existent au sein de la Faculté et développer des relations avec les entreprises acadiennes et francophones.

Préparé par :

A handwritten signature in black ink that reads "Tania Morris". The signature is written in a cursive style and is positioned above a solid horizontal line.

Tania Morris
Titulaire, Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion
financière
Professeure agrégée
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Annexe 1 : Description du projet portant sur la littératie financière des Canadiens

• Objectifs et problématique

Ce programme de recherche porte sur la Littératie financière (LF). Par l'entremise de cinq études à réaliser au cours des cinq prochaines années, le programme de recherche proposé a pour objectifs de : développer 1) un cadre conceptuel intégré pour la LF, 2) trouver un consensus sur la définition du concept de la LF et sur la catégorisation de ses dimensions et composantes, 3) créer un instrument pour mesurer la LF canadienne, 4) mesurer la LF des Canadiens en fonction des dimensions des caractéristiques sociodémographiques, culturelles et du comportement organisationnel et 5) créer un espace de diffusion des connaissances sur site (Site Web et mobile). Étant donné que la LF est définie de diverses façons, nous retenons, pour la compréhension sommaire du concept, la définition de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Celle-ci définit la LF comme « *le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.* »

Si nous tenons compte des éléments clés de cette définition, que ce soit sur le plan national ou international, bon nombre d'études indiquent avoir observé des comportements financiers de plus en plus irresponsables de la part des individus, et surtout, des jeunes adultes, et que ces comportements ont des conséquences néfastes sur l'économie des pays. En outre, une étude américaine a révélé que moins de 33% des jeunes adultes sont à l'aise avec les concepts de taux d'intérêt, d'inflation et de risque (Lusardi & al., 2010). D'autres études révèlent un lien entre les connaissances en LF, la race et l'ethnicité (Sabri & al., 2010; Lusardi & al., 2010), les Blancs étant plus susceptibles que les Noirs et les Hispaniques à répondre correctement aux questions de LF (Lusardi & al., 2010). Un certain nombre d'études montrent aussi que les étudiantes ont tendance à avoir plus de cartes de crédit, plus de dettes et moins de connaissances financières que leurs homologues masculins (Chen & Volpe, 1998, 2002; Lusardi & al., 2008). Autrement dit, ces études s'accordent sur le manque de LF de la population américaine en général (Mandell & Klein; 2009, Lusardi & Mitchell, 2007; Jump\$Start Coalition, 2008) et sur le faible niveau de LF des étudiants postsecondaires (Danes & al., 1999). Même si les études universitaires portant sur la LF sont nombreuses dans plusieurs pays du monde, notamment aux États-Unis, cela n'est pas le cas pour le Canada. Au Canada, on détient certaines statistiques en LF (Keown, 2011; Statistique Canada, 2008) et le Groupe de travail sur la LF publie plusieurs rapports portant sur divers thèmes relatifs à la LF comme le crédit et la consommation (Collin, 2011), les défis en LF au sein des communautés autochtones (Yoong, 2011), la préparation pour la retraite (Soman, 2011), la démarche pour améliorer la LF des Canadiens (Groupe de travail sur la LF, 2010) etc. Toutefois, ces recherches ne couvrent pas l'ensemble des dimensions liées à la LF. C'est d'ailleurs pour cela que la présente recherche veut contribuer à l'obtention d'un consensus sur la LF et au développement d'un outil de mesure exhaustif de la LF.

Quelles sont les conséquences qu'engendre un tel manque de LF? De façon explicite, sur le plan personnel, une mauvaise gestion des finances conduit à des conséquences personnelles telles que la difficulté à effectuer ses paiements de cartes de crédit, le retard du remboursement des prêts, l'utilisation régulière de la marge de crédit pour « financer » des dépenses de base, le surendettement, une cote de solvabilité compromise, le refus de prêt par les institutions financières, la faillite, le manque d'épargne pour la retraite, pour n'en citer que quelques-unes. Ces décisions personnelles ont également des conséquences sur l'industrie financière, les différents paliers de gouvernement et la société tout entière comme en témoignent les répercussions néfastes des crises financières mondiales comme celle de 2008. Pour leur part, les chercheurs, gouvernements et institutions financières tentent, tant bien que mal, de trouver des solutions afin d'améliorer le niveau de LF des populations. Aux États-Unis, en 2008, le « gouvernement de George W. Bush » créa *The President's Advisory Council on Financial Literacy* faisant de la LF une priorité nationale (Iowa State University, 2008). Chez nous en 2011, l'ancien ministre des Finances, Jim Flaherty, reconnaissant l'urgence de la chose, avait déclaré que la LF était utile, car elle permettait de renforcer et de stabiliser l'ensemble de notre système financier (Department of Finance Canada, 2011). Dans la même foulée, il n'est donc pas surprenant de voir de nombreux organismes canadiens, tels que l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, l'ABC Life Literacy et le Centre canadien pour l'éducation financière (CCEF) promouvoir la LF. Cette situation suscite l'urgence d'agir.

- **Importance et impact de la LF**

Depuis la crise financière de 2008, la LF attire encore plus l'attention autant des chercheurs, des éducateurs, des représentants des gouvernements que des responsables de la politique économique (Olga, 2011; Postmus & al., 2013) et ce, dans plusieurs pays du monde (Nicolini & al., 2013), puisque les répercussions occasionnées par un manque de LF sur les ménages, les entreprises, les institutions financières, les gouvernements et les finances mondiales sont importantes.

Selon les auteurs, au niveau des finances personnelles et des ménages, le manque de LF est la cause de faillites, d'endettements excessifs, d'un manque d'épargne, d'achats impulsifs, de mauvaises cotes de crédit et même de la saisie de résidences par les institutions financières (Parrish & Servon, 2006; Perry & Morris, 2005; DeVaney & al. 1996). Notons aussi que certains groupes sociodémographiques tels que les femmes (Tamborini & al. 2012), les personnes qui vivent en régions rurales (Cole & Zia., 2009) et les individus à faibles revenus (Lusardi & Mitchell, 2007), sont plus à risque d'être victimes d'un manque de LF.

La crise financière de 2008 a aussi montré que chaque individu doit être responsable de ses finances et que même ceux qui avaient le rôle de conseiller, les soi-disant experts de la LF, n'ont pas été en mesure de protéger leurs clients. À cet effet, dans une étude, Collins (2012) met en évidence qu'un conseiller financier ne peut agir de substitut à la littérature financière individuelle. Les gouvernements, les employeurs et les institutions

financières ayant compris la leçon, ne voulant pas se faire reprocher les échecs financiers des ménages, ont tendance à vouloir les responsabiliser quant à leurs finances personnelles. Dans les années à venir, les ménages canadiens seront les seuls responsables de leur régime de retraite, de leur assurance vie et de leur crédit. La tendance à substituer des régimes de fonds de pension à prestations déterminées à des régimes à cotisations déterminées en serait l'une des causes. À cet effet, en décembre 2013, le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick a adopté un régime de pension à risques partagés pour ses fonctionnaires, signifiant que le régime ne garantit plus une augmentation des prestations en fonction du taux d'inflation. À l'avenir, on peut s'attendre à ce que de tels changements soient de plus en plus courants, donnant encore plus d'importance à la connaissance et à l'utilisation de la LF. On peut s'imaginer l'impact qu'auront ces décisions sur la population dont le niveau de LF est faible.

Il est évident qu'une augmentation de la LF aura des répercussions allant au-delà d'une meilleure gestion financière des ménages. Des connaissances financières accrues auraient l'effet de réduire les pressions sociales et psychologiques. O'Neill & al (2005), entre autres, démontrent que les gens issus de familles ayant un niveau de connaissance financière élevée sont moins anxieux ainsi que physiquement et mentalement plus sains. Ces effets pourraient également se répercuter en milieu de travail. En effet, certains auteurs mettent en évidence qu'une meilleure LF permettrait de réduire le taux d'absentéisme (Champion-Hughes, 2001), d'augmenter la rétention des employés (Champion-Hughes, 2001), de diminuer le niveau de stress et d'anxiété en milieu de travail (Kim, 2007) et d'augmenter l'efficacité de l'organisation (Vitt & al., 2000). Il semble donc que le fait de responsabiliser les individus quant à leurs finances personnelles pourrait avoir l'effet de réduire leurs problèmes financiers et que cela aurait même des effets sur leur productivité. Il est donc d'importance capitale qu'ils soient outillés pour pouvoir prendre de bonnes décisions financières, et cela, afin de consolider l'économie canadienne.

Même si les Canadiens ont davantage d'options en ce qui concerne leurs investissements, ces derniers sont manifestement plus complexes qu'ils ne l'étaient auparavant (le fonds pour l'éducation des investisseurs, Accès 2013). La déréglementation des institutions financières (ifs), l'augmentation de la concurrence et les changements technologiques sont des facteurs qui font en sorte que les consommateurs de produits financiers doivent en connaître davantage en matière de finance (Worthington, 2006). Les individus doivent donc être capables de s'adapter à ce nouvel environnement. Les institutions financières permettent-elles aux consommateurs de savoir quoi faire en temps opportun? C'est une des raisons pour lesquelles il est important qu'on se penche sur la question.

En résumé, rappelons que la crise financière de 2008 nous a montré ce que pouvait amener un manque de LF. Les gens se sont endettés au-dessus de leurs moyens en souscrivant à des titres sans en connaître les risques. La LF a sans aucun doute des effets positifs sur l'ensemble du pays et même sur l'économie mondiale. Le surendettement des Canadiens peut aussi mener à des faillites personnelles massives, ce qui se répercute sur l'ensemble du pays. Le manque d'épargnes des Canadiens pour leur retraite peut aussi avoir des conséquences désastreuses au niveau national, car cela met une pression financière énorme sur le gouvernement canadien. Une meilleure

LF aura donc des effets positifs sur la prospérité des ménages canadiens, ce qui se répercutera sur l'ensemble des finances canadiennes.

- **Contexte, contribution et pertinence du projet**

- a) Manque de définition**

Même si les différentes parties prenantes admettent le rôle fondamental de la LT au sein de notre économie, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de consensus sur une définition claire et précise de ce qu'est vraiment la LF (Huston, 2010), ni de consensus sur ses dimensions et ses composantes, et encore moins, sur les instruments pouvant mesurer ces différentes composantes. En outre, à l'heure actuelle, il existe peu de données nous informant sur le niveau de LF des Canadiens. En quoi cela constitue-t-il un problème? La réponse est que nous ne pouvons pas améliorer les comportements financiers des Canadiens si nous ne comprenons pas l'ampleur du problème que cela pose, si nous n'avons pas une définition claire du concept de LF et si nous ne savons pas ce qui pourrait inciter les Canadiens à adopter des comportements adéquats en matière de LF. Il s'avère donc important de trouver des mécanismes ou des outils pouvant y remédier. Le manque d'un consensus sur une définition claire et précise de la LF est une réalité, car sur soixante-dix articles recensés par Huston (2010), seulement huit présentent des définitions de la LF, et ce, de façon sommaire. Des huit définitions recensées, certaines considèrent uniquement la dimension relative aux connaissances financières de base (Kim, 2001), d'autres examinent plutôt les habiletés requises pour prendre de bonnes décisions financières (Vitt & al., 2000) et finalement, certaines mettront l'accent sur les deux dimensions simultanément (Servon & Kaetner, 2008; Jump\$start Coalition, 2007). Le manque de clarté sur le terme même fait en sorte qu'il est difficile de créer un instrument de mesure exhaustif, ce qui fait que les études sur le sujet sont partielles. En effet, les études américaines qui se sont penchées sur la mesure du niveau de LF se sont intéressées à différentes dimensions du concept. Certains auteurs ont privilégié distinctement diverses composantes comme les investissements (Volpe & al., 1996), les cartes de crédit (Jones, 2005) et les fonds communs de placement (Müller & Weber, 2008). D'autres auteurs se sont intéressés simultanément à différentes composantes qui ont trait aux connaissances et au comportement financier (Jump\$start Coalition for Personal Financial Literacy, 2008; Chen & Volpe; 2002), alors que certains autres ont mis l'accent sur les différentes composantes de façon agrégée, en créant une seule mesure de LF, soit le pourcentage de questions bien répondues (Volpe & al., 1996; Servon & Kaestner, 2008; Hung & al., 2009). Le problème est que la grande majorité des études sur le sujet s'intéressent essentiellement aux composantes relatives aux dimensions de la connaissance et des comportements financiers. Cependant, où en sont les études qui examinent le lien entre les autres dimensions de la LF et les comportements financiers des individus?

- b) Manque d'un cadre conceptuel incluant les dimensions importantes de la LF**

Comme nous l'avons souligné précédemment, les connaissances financières sont nécessaires. À ce sujet, les études antérieures sont capables de faire le lien entre l'éducation financière et la LF (Bernheim & al., 2001). Néanmoins, cela ne semble pas,

jusqu'à présent, suffisant pour modifier les comportements financiers des individus. De plus, certaines études indiquent que l'éducation financière n'a pas d'effet significatif sur le comportement financier (Mandell & Klein, 2007; Borden et al., 2008). D'après Mandell & Klein (2007), la motivation est un élément crucial de la LF. Selon Postmus & al. (2013), la compréhension des différentes dimensions du concept étant importante, la LF devrait être conceptualisée en tenant compte de deux dimensions : la connaissance des éléments de finance personnelle et son application. Pour Schuchardt & al. (2009), ce qui est important est d'identifier les théories et les facteurs associés aux comportements financiers des individus et ensuite d'identifier les comportements financiers aux différents cycles de vie. Certaines études incorporent, en plus des connaissances financières et habitudes financières, d'autres dimensions comme la confiance en soi (Robb & Woodyard; 2011) et le locus de contrôle (Perry & Morris, 2005). Par contre, il manque encore un cadre conceptuel formel incluant les dimensions validées dans la littérature afin d'avoir une compréhension fiable et intégrale des éléments qui influencent le niveau de LF et les comportements financiers des Canadiens. Plusieurs organismes canadiens tentent d'identifier des solutions aux problèmes liés au manque de LF, mais la carence de recherches universitaires sur le sujet nuit à leur effort.

c) Manque d'un instrument de mesure exhaustif de la LF

Le fait qu'il n'existe pas d'instrument de mesure validé préalablement pour évaluer le niveau de LF fait en sorte qu'il est actuellement impossible de savoir si les programmes d'éducation actuels atteignent leurs objectifs (Schuchardt & al, 2009). Il est donc important d'avoir un instrument de mesure adapté aux normes canadiennes, qui tienne compte des différents cycles de vie des individus, car comme le souligne Nicolini & al. (2013), les différences nationales et culturelles entre les pays suggèrent que le développement de programmes pour améliorer la LF doit se faire au niveau national. De plus, étant donné que les instruments de mesure semblent ne pas avoir été validés à l'avance, nous devons nous demander si les questions posées représentent une mesure valable de la LF. Selon nous, la mesure en LF doit être complète et l'instrument de mesure doit permettre de mesurer chacune des dimensions de la LF, en plus d'obtenir une mesure globale. L'objectif de la LF étant de changer le comportement des individus, nous devons prendre en considération les dimensions qui pourraient modifier les comportements financiers. Pour développer cet instrument de mesure, nous devons travailler conjointement avec différents organismes du secteur public et privé intéressés à la LF. À cet égard, nous avons déjà entamé des discussions avec trois organismes (l'ABC Life Literacy, le Centre canadien pour l'éducation financière (CCEF) et la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick).

d) Manque d'espace de diffusion des connaissances sur la LF

L'instrument de mesure adapté aux normes canadiennes a besoin d'être médiatisé à travers un espace web et mobile. C'est aussi un espace d'apprentissage et d'actions pour quiconque souhaiterait augmenter ses compétences en LF. Pour ce faire, certaines interrogations et réponses s'avèrent nécessaires. Quels sont les contenus, les structures et les technologies appropriés pour la médiatisation de notre instrument de mesure? Les parties prenantes vont-elles adopter ou rejeter ces technologies? Quels

moyens de diffusion et d'implantation adopter pour joindre les parties prenantes? Quelles sont les informations nécessaires de la LF dont chaque partie prenante a besoin et comment s'en procureront-elles? Est-il possible que les parties prenantes participent à la mise à jour du contenu de la LF? Comment l'espace de diffusion des connaissances sur la LF pourrait-il contribuer à modifier les comportements financiers des individus ou des parties prenantes? L'objectif de la LF étant de modifier le comportement des individus, l'espace de diffusion est un cadre par excellence de diffusion et de partage des connaissances sur la LF. Cet espace de diffusion pourrait être disponible sur le web et/ou sur le téléphone mobile (comme une application).

Annexe 2 : Description du projet de recherche portant sur la prévision des rendements boursiers

Il existe deux méthodes d'analyse pour faire la sélection de titres financiers : "l'analyse fondamentale" et "l'analyse technique". L'analyse fondamentale est reconnue depuis longtemps dans l'évaluation des titres par les universitaires. Dans l'analyse fondamentale, la sélection des titres qui sont susceptibles de connaître une excellente performance est basée sur un ensemble de données relatives à l'entreprise, son secteur d'activité et l'économie. L'analyse fondamentale nécessite donc une certaine connaissance en finance, en comptabilité et en économie afin d'analyser l'impact de ces différentes composantes sur le prix du titre évalué. D'autre part, l'analyse technique tente de prédire la direction des titres fondés sur les prix et les volumes historiques. Bien que les praticiens utilisent cette méthode depuis des siècles, les universitaires l'ont longtemps rejetée sur la base que l'analyse technique suppose que les marchés ne sont pas efficaces. Cependant, certaines études montrent que cette méthode permet, dans certains cas, d'obtenir des rendements anormaux et les praticiens admettent utiliser cette méthode en conjonction avec l'analyse fondamentale.

Plusieurs études ont examiné si certaines composantes de l'analyse fondamentale et de l'analyse technique étaient liées à des changements dans les prix des titres transigés en Bourse. Pour la majorité, ces études ont évalué ces éléments séparément. Par exemple, certains auteurs ont étudié la relation entre les différentes variables macro-économiques et les rendements des actions, d'autres ont examiné si certains ratios financiers pourraient être utilisés pour prédire les rendements des actions tandis que certaines études ont porté exclusivement sur le lien entre les rendements boursiers et divers types d'analyses techniques. La majorité de ces études conclut qu'une partie de la performance des titres boursiers peut être prédite à partir de l'information publique (Balvers, Cosimano et McDonald, 1990; Breen, Glosten et Jagannathan, 1990, Campbell, 1987; Cochrane 1991, Fama et French, 1989; Ferson & Harvey, 1993; Frech, Swert & Stambaugh, 1987, Glosten, Jagannathan et Runkle, 1993; Pesaran & Timmermann, 1994). Bien que les études précédentes soient en mesure de faire des liens entre certaines variables historiques et la performance des titres, il est important de savoir comment les investisseurs peuvent utiliser ces informations pour s'enrichir. En effet, les changements dans le prix de l'action dépendent d'un certain nombre de facteurs qui sont liés entre eux. Nous avons donc besoin d'une règle de décision qui considère un ensemble de variables historiques provenant de l'analyse fondamentale et de l'analyse technique, tout en tenant compte des interrelations entre ces variables, comme cela se fait dans la pratique. C'est dans cette optique que cette étude vise à créer des règles de décision pour acheter, vendre et vendre à découvert des titres en Bourse en se basant uniquement sur des données historiques prenant en compte une série de facteurs provenant à la fois de l'analyse fondamentale et technique en utilisant les réseaux de neurones artificiels. En effet, les réseaux de neurones artificiels se sont avérés être très efficaces dans la généralisation des relations entre les variables indépendantes et dépendantes lorsque les relations explicites entre les variables sont complexes. Notre échantillon porte sur toutes les entreprises cotées à la bourse de Toronto de mai 1994 à mai 2014.

Annexe 3 : Description du projet de recherche portant sur les femmes entrepreneures du Nouveau-Brunswick et l'utilisation du leadership relationnel dans la gestion de leur trésorerie

Selon Innovation, Sciences et développement économique Canada (2016), la contribution au PIB canadien, des petites entreprises dont le nombre d'employés est inférieur à 50, était de 30 % en 2014. Cette statistique met en évidence l'apport des petites entreprises à la situation économique de notre pays et l'intérêt des recherches qui s'efforcent de trouver des moyens pour encourager et faciliter leur création ainsi que d'accroître leur viabilité et leur croissance à long terme. C'est dans cette optique qu'un courant de recherche s'intéresse particulièrement aux femmes entrepreneures. En effet, selon les recherches, les femmes entrepreneures possèderaient des caractéristiques de direction liée aux succès des entreprises tels que le fait d'inspirer davantage confiance que les hommes (GCEF, 2000; Proulx, 1995) et le fait qu'elles seraient plus prudentes en affaires (Brush, 1992, Putnam, 1993). En outre, leur présence au sein de postes de direction permettrait d'améliorer la performance de l'entreprise (Noland et al; 2016). Nonobstant leur succès, il y a peu de petites entreprises dirigées par des femmes. En effet, au Canada, seulement 15,5 pour cent des PME sont détenues majoritairement par des femmes comparativement à 66,4 pour cent qui sont détenus majoritairement par des hommes – le reste appartenait à égalité de parts aux hommes et aux femmes – (Industrie Canada, 2015). Une des raisons mises de l'avant pour expliquer cette disparité est la difficulté plus accentuée, pour les femmes entrepreneures, d'obtenir du financement pour démarrer leur entreprise ou pour en financer la croissance. En effet, en 2011, le taux de refus de financement était de 66,1 % pour les femmes, comparativement à seulement 35,7 % pour les hommes (Industrie Canada, 2015).

Pourtant, les entreprises qui opèrent dans des secteurs qui nécessitent l'achat de marchandises et qui offrent du crédit à leurs clients ont souvent besoin de financement externe pour survivre et pour croître. Il n'est donc pas surprenant de constater que les femmes se dirigent plutôt dans des secteurs qui ne nécessitent pas une gestion des trésoreries agressive, soit dans le secteur des services. Malgré ces difficultés, beaucoup de femmes ont du succès dans la gestion de leurs trésoreries et réussissent à faire croître leurs entreprises. C'est pour cela que cette recherche cherche à appréhender le style de leadership des femmes entrepreneures qui ont réussi à effectuer la gestion quotidienne de leur trésorerie avec succès. Nous savons qu'un élément crucial d'une bonne gestion de trésorerie consiste en de bonnes relations avec les différents intervenants comme, entre autres, les banquiers pour avoir un accès plus facile au financement, les fournisseurs pour obtenir de meilleures conditions de crédit et les clients pour être payé plus rapidement. Pour cette raison, nous voulons explorer dans quelle mesure les femmes entrepreneures viables utilisent le leadership relationnel dans la gestion de leur entreprise, notamment dans leur rapport avec les différentes parties prenantes pouvant avoir un impact plus ou moins important sur les trésoreries de l'entreprise (employés, fournisseurs, clients, banquiers et comptables). Puisque le leadership relationnel est un processus d'influence sociale qui produit une meilleure coordination et amène à certains changements et qu'il n'est pas restreint à des positions hiérarchiques, mais considère toute dynamique relationnelle entre les différentes parties

prenantes (Uhl-Bien, 2006), nous sommes d'avis que ce genre de leadership est nécessaire dans la gestion efficace des trésoreries. L'objectif de cette recherche est donc de vérifier si les entrepreneures féminines qui ont réussi en affaires utilisent un style de leadership plutôt relationnel pour gérer leur entreprise.

Pour répondre à notre objectif de recherche, nous avons effectué quatre entrevues semi-dirigées auprès de femmes entrepreneures afin de vérifier si elles possèdent les attributs d'un leader relationnel dont les caractéristiques sont que le leader est attentionné, inclusif, habilitant, qu'il possède un bon niveau d'éthique et qu'il prenne ses décisions axées sur un processus qui émane de sa vision (Carifio, 2010; Eyemaro, 2001, Komives and al; 1998).

Annexe 4 : Communiqué de presse - Les contrats à terme (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Vendredi 18 novembre 2016

 [PARTAGER](#)    ...



Vidéoconférence offerte par la Bourse de Montréal

La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton, en collaboration avec Christopher Boucher, ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal et Amos Sodjahin, professeur de finance à la Faculté d'administration, a récemment organisé une vidéoconférence offerte par la Bourse de Montréal.

Lors de cette conférence, qui a accueilli plus d'une cinquantaine d'étudiantes, étudiants professeures et professeurs, Joanne Elkaim, directrice des dérivés sur titres à revenus fixes à la Bourse de Montréal, a discuté, avec ses collègues, de l'historique de la Bourse de Montréal et de ses activités portant sur les produits dérivés. Ils ont également expliqué quelques stratégies d'investissement portant sur les options et les contrats à terme.



Joanne Elkaim, directrice des dérivés sur titres à revenus fixes à la Bourse de Montréal

[Agrandir l'image](#)

De plus, madame Elkaim a discuté d'une simulation boursière sur produits dérivés offerte à l'échelle nationale offrant plusieurs prix. Le premier prix est d'une valeur de 10 000 \$.

Une nouvelle simulation débutera en janvier 2017. Pour plus d'information sur cette simulation boursière, prière de communiquer avec l'ambassadeur étudiant de la Bourse de Montréal de l'Université de Moncton, Christopher Boucher, par courriel à l'adresse umoncton.mx.ambassadeur@gmail.com.

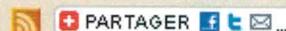
Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 5 : Communiqué de presse - Le crédit institutionnel aux PME (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Lundi 21 novembre 2016



Conférence intitulée « Le crédit institutionnel aux PME »

La conférence portant sur le crédit aux PME, organisée récemment par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Levesque en gestion financière, le Centre de gestion financière de l'Université de Moncton et Vivi Koffi, professeure en entrepreneuriat et directrice du Département d'administration, a connu un vif succès.

La conférence, qui a accueilli plus d'une cinquantaine d'étudiantes et étudiants, était animée par David Michaud, directeur de succursale à la Banque Nationale.

Lors de la conférence, M. Michaud a d'abord expliqué l'importance du bureau de crédit et son impact sur les projets entrepreneuriaux. Il a ensuite insisté sur l'importance du plan d'affaires, puis présenté une démarche rigoureuse pour sa préparation. Enfin, le conférencier a partagé plusieurs succès entrepreneuriaux de la région en mentionnant les éléments clés de leur succès.



La photo nous montre, de gauche à droite, Gabrielle Rouleau, présidente du Centre de gestion financière; Tania Morris, titulaire de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration; David Michaud, directeur de succursale à la Banque Nationale; Vivi Koffi, directrice du Département d'administration; Sébastien Deschênes, doyen de la Faculté d'administration; et Maxence Beauguitte, étudiant.

[Agrandir l'image](#)

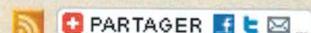
Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 6 : Communiqué de presse – La vision d'une compagnie publique internationale (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Mardi 04 avril 2017



Conférence intitulée « La vision d'une compagnie publique internationale »

La conférence portant sur la vision d'une compagnie publique internationale, organisée par la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Levesque, le Centre de gestion financière ainsi que Gaston Aubé, a été une réussite et a accueilli plus d'une soixantaine de personnes.

La conférence a été prononcée par Denis Larocque, président et chef de la direction de Major Drilling, qui effectue du forage spécialisé dans tous les continents et qui a connu une première introduction en bourse en 1995.

Lors de cette conférence, M. Larocque a abordé certains défis d'opérer au niveau international et a discuté de l'importance de bien s'adapter aux cultures locales de chaque pays afin de réussir à s'implanter avec succès. Il a également abordé certains avantages d'être une société cotée en bourse, tel que l'accessibilité accrue au financement afin de financer de nouveaux projets d'investissement.

En outre, le conférencier a mentionné certaines contraintes supplémentaires auxquels sont assujetties les sociétés cotées en bourse telles que les exigences par rapport à la présentation des états financiers et la divulgation de certaines informations au public.

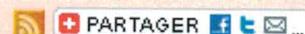


La photo nous fait voir, de gauche à droite, Sébastien Deschênes, doyen de la Faculté d'administration ; Karyane Boijoli-Desjardins, étudiante au M.B.A ; Denis Larocque, président et chef de la direction de Major Drilling; Gabrielle Rouleau, présidente du Centre de gestion financière; Gaston Aubé, chargé d'enseignement en finance ; et Tania Morris, titulaire de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration.

[Agrandir l'image](#)

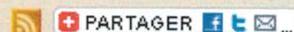
Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 7 : Communiqué de presse – Les méthodes de gestion et des risques d’une institution financière (paru dans l’Hebdo-Campus de l’Université de Moncton)

Mardi 18 avril 2017



Conférence portant sur les méthodes de gestion et des risques d’une institution financière

La conférence intitulée « Les méthodes de gestion et des risques d’une institution financière », organisée par la Chaire d’études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière, en collaboration avec le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE) et Amos Sodjahin, professeur de finance à la Faculté d’administration, a accueilli plusieurs étudiantes et étudiants ainsi que des membres du corps professoral de la Faculté d’administration de l’Université de Moncton.

La conférence était animée par Sylvain Fortier, chef des risques et des finances chez UNI Coopération financière, ainsi que par deux de ses collègues, soit Jolaine-Amélie Kenny, conseillère en gestion des risques, et Stéphane Breau, conseiller en gestion des risques.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Amos Sodjahin, professeur de finance ; Tania Morris, titulaire de la Chaire d’études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière ; Sébastien Deschênes, doyen de la Faculté d’administration ; Manon Côté, étudiante en finance ; Vincent-Luc Brouillard, agent de projets pour le CARDE ; Sylvain Fortier, chef des risques et des finances chez UNI Coopération financière; Stéphane Breau, conseiller en gestion des risques chez UNI Coopération financière; et Jolaine-Amélie Kenny, conseillère en gestion des risques chez UNI Coopération financière.

[Agrandir l'image](#)

Les conférenciers ont discuté des risques auxquels sont exposées les institutions financières, notamment le risque de crédit, le risque de taux d’intérêt, le risque opérationnel et le risque de liquidité.

Ils ont également présenté différentes stratégies permettant de gérer ces risques, comme la simulation de crise. De plus, ils ont abordé la réglementation fédérale plus rigoureuse à laquelle ils doivent se soumettre depuis que l’ensemble des caisses de la province ont été regroupées.

Enfin, les conférenciers ont mentionné la hausse du nombre de membres depuis leur changement de nom à UNI Coopération financière.

Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -



Annexe 8 : Communiqué de presse – Concours de simulation boursière (paru dans l'Hebdo-Campus de l'Université de Moncton)

Jeudi 20 avril 2017

 [PARTAGER](#)    ...



Concours de simulation boursière à la Faculté d'administration

La Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de la Faculté d'administration et le Centre de gestion financière de l'Université de Moncton ont organisé une simulation boursière entre les étudiantes, étudiants, professeures et professeurs des trois campus de l'Université de Moncton.

Cette simulation avait pour objectif de susciter l'intérêt des étudiantes et étudiants au domaine financier. Au départ, chaque participant avait un portefeuille fictif de 100 000 \$ qu'il devait faire fructifier en effectuant des investissements judicieux.

Cette simulation a débuté en novembre 2016 et s'est terminée en avril 2017. Gabrielle Rouleau, étudiante en finance à la Faculté d'administration, est la gagnante de cette simulation avec un portefeuille final d'une valeur de 110 659 \$.

Bilal Maiga et Marc Saint-Claire Kouakou Koffi obtiennent les deuxième et troisième places respectivement avec des portefeuilles d'une valeur de 108 895 \$ et de 108 459 \$.

Une cinquantaine d'étudiantes, étudiants, professeures et professeurs ont participé à cette simulation boursière et les fonds distribués aux gagnants sont une gracieuseté de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière et du Centre de gestion financière.



La photo nous fait voir, de gauche à droite, Marc Saint-Claire Kouakou Koffi, étudiant en finance; Gabrielle Rouleau, étudiante en finance; Bilal Maiga, étudiant en finance; et Tania Morris, titulaire de la Chaire d'études Jeanne et J.-Louis-Lévesque en gestion financière de l'Université de Moncton.

[Agrandir l'image](#)

Source : Service des communications, affaires publiques et marketing

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate -

